



La S.A. VIAFOBEL

Chaussée de Namur, 6
FOSES-LA-VILLE - Tél. 071/71.13.92
Fax. 071/72.58.21

Vous propose

- STOCK - BRICO - TEXTILE
- DRIVE IN - MATERIAUX DE CONSTRUCTION - BOIS
- A.D. DELHAIZE ALIMENTATION

Les magasins sont ouverts tous les jours de la semaine jusqu'au dimanche midi.

S.P.R.L. Ernoux

11, Rue Sinton, 5070 FOSSES-LA-VILLE - Tél. 71.23.26
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 18h.

- Pour chiens et chats:
ROYAL CANIN, BENTO, EUKANUBA, FROLIC,
PEDIGREE PAL, WHISKAS, PURINA DOG CHOW, ...
- Tous les aliments et accessoires pour vos animaux
- Tout pour le jardin:
engrais, plants de pdt, semences, phytos...

Editeur responsable
DE BAST Albert
rue du Baty, 10
5070 Fosses-la-Ville.

2009

PERIODIQUE ESCADRILLE B-2-2 N°1 Février 2009
BIMENSUEL 2H

Déposé à la poste de
Fosses-la-Ville

UNION ROYALE DES RUCHERS WALLONS

LA PLANCHE D'ENVOL...

Sections associées
de Fosses-la-Ville et
de Wépion-Namur

Le 14 février à 14h
Conférence et assemblée générale
avec élection du président
A la ferme Malplaquée

0.6 € Gratuit pour les membres

ADRESSES UTILES

Sections associées
de Fosses-la-Ville et
de Wépion-Namur

Président:

Mr BARTHELEMY Claude
rue de Vitrival, 34
5070 Fosses-la-Ville
tél.: 071/71.31.54

Achats en commun:

Mr LEFEVRE Raoul
rue Sinton, 30
5070 Fosses-la-Ville
tél.: 071/71.20.86(soir)

Vice-présidents:

Mr ROBERTI Philippe
ferme Malplaquée, 11
5070 Sart-Saint-Laurent
tél.: 071/71.29.67

Rapporteurs de conférence:

Mr JANSSENS André
rue des Forges, 16
5070 Fosses-la-Ville
tél.: 071/71.14.73

Trésorier:

Mr VAN RUYMBEKE Bernard
rue Van Campenhout, 26
1040 Bruxelles
tél.: 02/734.88.81
Compte U.R.R.W.:
350-4106035-47
Section de Fosses-la-Ville

Rédaction de la revue:

Mr DE BAST Albert
rue du Baty, 10
5070 Fosses-la-Ville
tél.: 071/71.35.15

Secrétaire:

Mme DOUMONT Françoise
rue Gustave Boccart, 10
5070 Sart-Saint-Laurent
tél.: 071/71.39.94

**Chroniqueur de la flore
et bibliothécaire:**

Mr CHABOT Camille
rue St Roch, 107
5070 Fosses-la-Ville
tél.: 071/71.29.06

Site WEB :

<http://www.laplanchedenvol.be>



COMBUSTIBLES

**Charbons
Mazout
Diesel**

TOUTES QUANTITÉS

ETABLISSEMENTS

DEBEHOGNE-EFFINIER

Rue Sinton 26
Fosses-la-Ville

Tél. 71.10.46
71.24.34
71.35.71

ECOSEM

Si vous souhaitez ensemercer une parcelle libre, de fleurs sauvages,

ECOSEM vous propose un choix de **variétés de semences**.
En voici quelques unes :

Cabaret des oiseaux, centaurée bleuet, léontodon variable, grande marguerite, mauve musquée, origan, grand coquelicot, gaude, bétouine, trèfle des prés, centaurée des prés.

Contact : www.ECOSEM.be - Tél-fax : 010/88.09.62 -
GSM : 0475/905.924

Cotisation 2009

Nous avons commencé une nouvelle année. Il est temps de penser à renouveler votre abonnement à la revue et par la même occasion vous mettre à couvert par l'assurance qui vous permet de vous livrer à votre hobby avec quiétude et sérénité.

Vous pouvez verser au n° de compte de la section : 350-4106035-47 ou à la prochaine réunion la somme de 22 €. Il est à remarquer qu'il n'y aura plus de carte de membre.

Conférence du 14 février 2009

A 14h, à la **ferme Malplaquée**, chez Philippe Roberti, Madame J. KIVIETS nous fera le point sur le dépérissement des abeilles et la législation européenne en la matière

La conférence sera suivie par **l'assemblée générale**, avec **l'élection du nouveau président**.

Le mot du Président

Le nouvel an ramène l'occasion de présenter à ses parents, ses amis, ses connaissances, les traditionnels vœux de bonne année.

J'ai bien dû attendre la parution de cette première revue pour vous souhaiter une bonne année apicole. Chers confrères, que 2009 vous donne beaucoup de satisfaction dans la conduite de vos ruches, que le soleil soit généreux pour vos abeilles et qu'il permette une abondante moisson. Dès à présent préparons la grande offensive qu'est la miellée.

Prenez la peine de lire ces quelques pages, notre but n'est pas d'éditer une nouvelle revue apicole, mais bien de vous informer des rendez-vous qui jalonnent cette nouvelle année, chargée en activités.

Si vous avez une annonce qui peut intéresser vos collègues, les colonnes de cette revue vous sont également ouvertes

Vérification du nombre de varroas

Il est nécessaire dès janvier de compter le nombre de varroas qui meurent naturellement dans les ruches. Fremuth (1984) a établi que le nombre de varroas tombant par jour sur le linge devait approximativement être multiplié par 120 pour déterminer le nombre de varroas présent dans la colonie. En d'autres termes, si au bout de 10 jours, vous trouvez 5 varroas présents sur le linge, cela signifie qu'approximativement la colonie contient 60 varroas. Cette colonie devra être traitée dès que les conditions climatiques le permettront. En effet, la population de varroas serait voisine de 4000 individus au mois d'août. Il va de soi que plus vous allongez la période de contrôle par le linge, plus votre estimation est juste.

Si le dépistage devait vous faire suspecter des populations supérieures à 120 varroas début janvier, il faudra intervenir dès que les abeilles sortent, pour leur vol de propreté. Agir avec la plus grande prudence et le plus rapidement possible, sans disloquer le couvain, pour éviter l'emballement et la perte de la reine. Traiter alors de suite avec un acaricide, en respectant le temps prescrit pour éliminer efficacement les varroas avant la miellée. Respecter les directives du fabricant.

Rappel de Ph. Roberti

Gaufrage 2009

Une journée pour la fabrication des cires gaufrées est prévue le 15 mars. Les apiculteurs intéressés voudront bien s'inscrire avant cette date en donnant le poids de cire approximatif de façon à gérer au mieux les temps de passage. Il est évident qu'il faut utiliser des cires propres de hausses afin d'éviter l'encrassement des moules.

Inscription : DEBRICHY Pierre : 071/76.09.64 -
0478/521.682 - pierre.debrichy@skynet.be

Extraits de croyances, légendes et dictons de la pluie et du beau temps

Février neigeux, été avantageux

Après 3 gelées blanches, eaux en avalanche

Si Janvier ne le fait pas, Mars ne le manque pas

Soit au début soit à la fin, Mars nous montre son venin

Bibliothèque

Une modification dans la gestion de la bibliothèque sera dorénavant d'application. Pour plus de facilité notre bibliothécaire, Camille, gèrera les documents à partir d'une armoire vitrée, située dans le local de conférence.

Permettez-nous de rappeler à quelques emprunteurs de nous ramener les livres, qui sont depuis trop longtemps en leur possession, afin que d'autres puissent en bénéficier

Le coin du philosophe

Si quelqu'un est capable de faire à soixante ans ce qu'il faisait à vingt ans, c'est qu'il ne faisait pas grand-chose à cet âge-là

Si j'étais une abeille et toi une fleur, j'irais butiner ton cœur

Si vous ne pouvez pas être sincère, continuez votre chemin

Les femmes partagent nos peines, double nos bonheurs, triplent nos dépenses

La fleur du mois

Le forsythia

Famille des oléacées

Aucun genre d'arbuste n'est aussi connu que celui du forsythia à la floraison fabuleuse

Sa floraison spectaculaire en mars annonce le printemps. Un arbuste incontournable pour une haie fleurie qui peut atteindre 2 mètres de hauteur, d'autant qu'il ne pose aucune difficulté de culture.



Le type de sol frais sera de préférence riche en humus, calcaire, neutre ou acide. La multiplication en automne ou au printemps se fait par marcottage ou bouturage en prélevant des boutures de 30 cm sur de jeunes pousses et en les plantant aux deux tiers dans le sol en septembre. La taille sera sévère après floraison. Il faut le rajeunir et l'aérer en supprimant les plus vieilles branches.

La recette du mois

Cocotte de poire au miel et au pain d'épices

Ingrédients :

- 4 poires
- 3 tranches de bon pain d'épices
- 10 cl de vin blanc
- 4 cuillères à soupe de miel liquide ou bien ramolli
- 50 gr de beurre doux
- le jus d'un citron

Préparation :

- Peler les poires, les couper en 2
- Les mettre dans une poêle et ajouter le jus de citron
- Saisir à feu vif avec du beurre plus ou moins 5 minutes en remuant délicatement les poires
- Dès que les poires sont dorées, disposez-les dans la cocotte
- Ajouter le miel, le vin et le pain d'épices émietté
- Couvrir la cocotte et la placer dans un four à 180° pendant 30 minutes
- Arroser de temps en temps avec le jus de cuisson
- Se déguste tiède dans une assiette creuse
- On peut y ajouter des biscuits secs, sablés ou du cake ou une boule de crème glacée

Les fleurs de saison

En février : perce-neige, crocus, hellébore, gui, noisetier, bruyère carnée.

En mars : tussilage, ficaire, saule cendré, buis, if, prunellier, myrabolau, daphné, aubretia, aulne, cognassier du japon, érable négundo, érable argenté, forsythia intermédia, forsythia suspensa, orme champêtre, peuplier tremble, peuplier blanc, romarin, noisetier, cornouiller mâle, lamier pourpre, pétasite officinal, pissenlit, prunier de Pissard.

Réception du 7 décembre

Vous n'êtes pas sans savoir que notre président Claude Barthélemy souhaite arrêter ses fonctions. Ce fut l'occasion d'organiser un repas, auquel vous étiez conviés, dans une salle de Bambois où de nombreux sympathisants entouraient leur président.



Après une allocution de Philippe Roberti et la remise d'un cadeau original à Claude et un présent fleuri à son épouse, notre toujours président prit la parole pour résumer l'essentiel de ses nombreuses activités au sein de la section.